
Réponse au compte-rendu de Luc Bourgeois *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*

Élisabeth Zadora-Rio



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/1801>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Édition imprimée

Pagination : 283-285
ISSN : 0220-6617

Référence électronique

Élisabeth Zadora-Rio, « Réponse au compte-rendu de Luc Bourgeois *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires* », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 51 | 2012, mis en ligne le 23 janvier 2013, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1801>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ternative suivante est proposée : un fonctionnement entre 936-ca. 1028 ou plus resserré encore, entre les années 970-980 et ca. 1028.

Fondé par la puissante famille des Taillefer, ce site a donc eu une très brève durée d'utilisation pour des raisons de deux ordres : d'une part, de manière intrinsèque, sont à invoquer l'absence de ressource en eau dans l'enceinte, des accès étroits, un fort encombrement de l'espace intérieur et une zone humide ; d'autre part, sur le plan géo-politique, force est de constater son inadéquation à la réalité socio-politique du début du XI^e siècle qui conduit au transfert de cette résidence comtale à Montignac, sur les bords de la Charente contrôlée par l'évêque dont le comte cherche à se rapprocher. Le déplacement concomitant à Montignac du monastère de Saint-Amand de Boixe, dont l'emplacement primitif devait être plus proche d'Andone, renforce le nouveau site castral selon un processus bien connu.

Ainsi, c'est l'échec même de cette fondation correspondant à des temps révolus qui en fait un site rare dans le corpus des résidences élitaires connues par l'archéologie en France et plus largement en Europe occidentale. Une faible destruction et une faible réutilisation après l'abandon (surtout sous la forme de garennes) ont permis la conservation des structures primitives et surtout celle d'un mobilier très diversifié dont l'étude constitue une référence de choix.

Élisabeth Lorans

Professeur d'Archéologie Médiévale, Université de Rouen, UMR 7324 CITERES-Laboratoire Archéologie et Territoires

Réponse au compte-rendu de Luc Bourgeois *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*, sous la dir. d'Élisabeth Zadora-Rio, 34^e suppl. à la RACF, FERACF, Tours, 2008.

Chacun sait que la rédaction de comptes-rendus représente un travail long et peu gratifiant, qui mérite toute la reconnaissance des auteurs des ouvrages recensés, et le compte-rendu que Luc Bourgeois a fait dans le dernier numéro de la RACF *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires* (<http://racf.revues.org/1713>) ne fait pas exception à cette règle. Notre gratitude étant acquise, ce n'est donc pas tant pour en témoigner que j'ai souhaité y répondre, que pour débattre de certains partis-pris de cette recension qui me paraissent symptomatiques des blocages dont souffre l'archéologie médiévale.

1. LE MYTHE DE L'EXHAUSTIVITÉ

L'ouvrage, qui porte sur la mise en place du réseau ecclésiastique et la formation des territoires paroissiaux et communaux, est fondé sur trois corpus de sources écrites. Seul le premier repose sur un dépouillement systématique des actes de la pratique et des sources narratives antérieures à 1200, assorti d'un relevé de toutes les mentions d'églises, quel que soit leur statut. Le maillage paroissial étant à peu près constitué à cette date, il est confronté à deux états ultérieurs, l'un à la fin du Moyen Âge (les listes d'églises réalisées à des fins fiscales publiées par Longnon dans la collection des *Pouillés*), et l'autre en 1790, lors de la création des communes. " Il y a là, écrit Luc Bourgeois, un problème de méthode : si l'on veut mieux comprendre les mécanismes de ces reclassements et les 'dommages collatéraux' qu'ils ont engendré (disparitions pures et simples, situations fossiles, conversions en modestes prieurés, ...), il convient d'établir dès l'abord un corpus systématique de *tous* les édifices ayant laissé une trace et non – comme c'est le cas ici – de limiter le dépouillement des sources du second millénaire aux seuls édifices ayant joui à un moment ou un autre du statut paroissial ".

Le premier problème que soulève ce commentaire est d'ordre pratique : le projet de dépouiller *toutes* les sources modernes pour y relever les mentions d'églises ou de chapelles est manifestement irréaliste, et je me bornerai à rappeler que les historiens modernistes qui travaillent sur les sources notariales opèrent toujours par sondages. À supposer qu'elle soit réalisable, il faut s'interroger ensuite sur l'utilité qu'une telle stratégie d'exhaustivité : " Dans le Poitou voisin, poursuit Luc Bourgeois, des sondages dans les déclarations censitaires d'époque moderne ont ainsi révélé la présence de nombreuses chapelles, souvent pourvues d'un vocable ancien et d'un cimetière (existant parfois dès l'époque mérovingienne), qui n'apparaissent dans aucune source administrative ou comptable d'origine ecclésiastique. Elles viennent infléchir assez fortement la représentation des vocables (avec, par exemple, la fréquence des dédicaces à Michel, Crépin ou Maur, peu marquées pour les églises paroissiales) ". La persistance d'églises anciennes déclassées sous forme de simples chapelles à l'époque moderne étant déjà largement attestée dans les corpus mobilisés, les exemples supplémentaires que nous aurions pu produire, au terme d'une entreprise immense (qui serait certainement encore inachevée à ce jour !), nous auraient sans doute permis d'affiner l'étude des vocables, peut-être d'analyser le rôle des saints comme " agents d'articulation de l'espace ", selon l'expression d'Alain Guerreau, mais ce n'était pas notre but premier (cf. p. 64), et dans la perspective de l'ouvrage, leur intérêt aurait été

tout à fait marginal. On ne peut donc que réaffirmer, un quart de siècle après Jean-Claude Gardin et Alain Gallay, que l'exhaustivité n'est pas une fin en soi, ni une condition de la validité des constructions. Elle constitue non seulement un mythe, mais aussi une impasse.

2. HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SOURCES ET ANALYSE SPATIALE

Les critiques de Luc Bourgeois se concentrent plus particulièrement sur la quatrième partie de l'ouvrage, qui présente les analyses statistiques et la modélisation spatiale. Il écrit à ce sujet : “ Quelques modèles empruntés à la “ new geography ” par l'archéologie processuelle sont ensuite présentés, sans que leurs limites soient toujours détaillées. La faible représentativité et le caractère fortement biaisé de l'échantillon tourangeau pour les périodes anciennes nous semblent par exemple constituer un handicap sérieux à l'usage de ces méthodes d'analyse spatiale ; la logique très contemporaine de la théorie des lieux centraux ne cadre peut-être pas non plus totalement avec l'esprit du haut Moyen Âge, où les pôles sont bien souvent établis sur des confins, etc. Comme souvent, on se demande si l'usage de ces batteries d'outils d'analyse spatiale n'entraîne pas parfois, et plus ou moins consciemment, leurs utilisateurs à produire des restitutions un peu mécaniques d'un nouveau genre [...] Au terme de cette partie, on reste un peu déçu par l'apport assez mince de ces complexes outils statistiques et cartographiques. ”

Ces commentaires appellent plusieurs remarques d'ordre général. Commençons par l'opposition entre les catégories indigènes (“ l'esprit du haut Moyen Âge ”) et les catégories de l'analyse : elles sont certes différentes, mais on ne voit pas pourquoi la prise en compte des premières interdirait le recours aux secondes. Dans la mesure où la circulation (et donc la distance) constitue une composante du système spatial de toute société, quelle qu'elle soit, il est légitime de l'étudier en tant que telle, avec les outils de la géographie, sans pour autant se désintéresser des catégories indigènes, et il me semble que nous avons fait une large place à ces dernières dans l'ouvrage : il s'agit d'approches complémentaires que leur confrontation enrichit mutuellement.

Le second problème général que soulève le compte-rendu de Luc Bourgeois est l'idée que l'usage de méthodes d'analyse spatiale est incompatible avec les données lacunaires et hétérogènes qui sont les nôtres (“ la faible représentativité et le caractère fortement biaisé de l'échantillon tourangeau ”). De fait, la documentation antérieure à 600 est essentiellement fondée sur les écrits de Grégoire de Tours, qui privilégient les actions épiscopales, tandis que, pour la période entre 600 et 900, elle est

essentiellement constituée de diplômes royaux qui nous informent surtout sur les domaines monastiques, et que, pour la période entre 900 et 1200, elle est non seulement trois fois plus abondante mais aussi beaucoup plus diversifiée.

Cette hétérogénéité, bien réelle, n'est cependant pas propre à notre corpus : elle est représentative de la situation générale, la seule spécificité de la documentation tourangelle étant sa richesse relative pour le VI^e siècle – sans équivalent ailleurs en France. D'une période à une autre, les sources changent radicalement, et à moins de renoncer à étudier l'évolution des systèmes de peuplement dans le temps long, il faut s'en accommoder : nos données sont nécessairement disparates et lacunaires et leur degré de résolution spatiale et temporelle est très variable. Elles imposent des limites aux comparaisons dont il a été tenu compte.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire à la lecture du compte-rendu, le constat de l'hétérogénéité et de la discontinuité de nos sources constitue un des fils conducteurs de l'ouvrage, et nous pensons en avoir tiré toutes les conséquences. C'est pour cette raison que nous avons choisi de comparer des états successifs à un pas de temps pluriséculaire (vers 600, vers 900, vers 1200) qui correspond précisément à des changements dans la nature de la documentation disponible. Dans les analyses statistiques comme pour la modélisation spatiale, la classe “ vers 600 ” a été supprimée en tant que telle, et les églises mentionnées par Grégoire de Tours mais absentes de la documentation entre 600 et 900 (constituée, rappelons-le, presque exclusivement de diplômes royaux) ont été ajoutées à la classe “ vers 900 ”, en vertu d'une hypothèse qui paraît difficilement contestable : puisque ces églises, attestées avant 600, réapparaissent dans la documentation médiévale après 900, leur disparition dans l'intervalle entre 600 et 900 est un simple effet de source.

Dans l'analyse statistique, seuls deux paramètres historiques ont été utilisés : d'une part la chronologie des églises d'après la date de leur première mention (ce qui est bien évidemment une approximation grossière) et la position hiérarchique de l'habitat d'après la dénomination des localités associées aux églises (*vicus, castrum*, etc.), leur place dans les réseaux d'autorité (chef-lieu de viguerie etc.) ou la présence d'indices de hiérarchisation tels que la présence d'un atelier monétaire ou d'églises multiples. Ces critères renvoient bien entendu à des réalités très différentes et leur regroupement dans un même indicateur de hiérarchisation est évidemment une simplification – peut-être excessive puisqu'en définitive cet indicateur, partiellement redondant par rapport à la chronologie, n'a eu qu'une utilité limitée (cf. p. 240-241), mais encore fallait-il l'expérimenter. Les autres paramètres, géographiques et morphologiques, comportaient

leurs propres contraintes. Pour prendre l'exemple de la pédologie, Pascal Chareille a pu montrer, contrairement à une hypothèse fréquemment avancée, l'absence de corrélation entre le potentiel agricole et la superficie des communes à l'échelle du département, mais la résolution insuffisante de la carte pédologique – 1/50 000 – ne nous a pas permis d'analyser les relations entre la nature des sols et les limites de communes.

La validité du modèle Pente-Hydro (distance pondérée par le relief et le réseau hydrographique) a d'abord été testée par Xavier Rodier sur le réseau communal actuel et celui de 1791 (reconstitué au 1/25 000 par J.-M. Gorry d'après les procès verbaux de délimitation). Le modèle a ensuite été appliqué aux états antérieurs du semis d'églises, à la fin du Moyen Âge, vers 1200 et vers 900. Le maillage théorique produit par la simulation rétrospective à la fin du Moyen Âge s'est révélé sensiblement identique à celle de 1791. Appliqué à l'état vers 1200, le calcul a fait apparaître quelques vides, presque tous comblés si l'on ajoute aux églises attestées celles qui portent des vocables anciens, ce qui conforte l'hypothèse que le maillage paroissial est fixé à cette date. La carte produite à partir des églises vers 900 a fait apparaître des vides beaucoup plus importants, qui ne sont que très partiellement comblés par l'ajout des vocables anciens. Le fait que ces vides correspondent, sur la carte de la végétation, à des landes ou des massifs forestiers anciennement attestés nous est apparu comme une forme de validation empirique du modèle, et par conséquent une confirmation du rôle déterminant de la distance entre les chefs-lieux (indépendamment donc de leur poids hiérarchique qui n'était pas pris en compte dans le modèle) dans la définition de la superficie et de la forme globale des territoires. Ces résultats peuvent être discutés, on peut remettre en question leur interprétation, souhaiter aller plus loin dans la compréhension des processus sous-jacents, mais je ne vois pas comment on peut assimiler une simulation destinée à tester une hypothèse à une " restitution un peu mécanique " – c'est même tout le contraire, puisqu'il s'agit d'une démarche heuristique.

3. PENSER AUTREMENT

Reste la dernière critique, celle qui porte sur la minceur des résultats comparée à la complexité des outils – c'est sans doute celle à laquelle il est le plus difficile de répondre, car il est certain que les efforts requis par la technicité de la démarche sont un énorme frein au développement et surtout à la reconnaissance de l'intérêt de ces méthodes par les archéologues, et que l'évaluation des résultats met en jeu la conception que l'on se fait de la recherche et l'importance que l'on accorde à la formalisation des protocoles.

Les Systèmes d'Information Géographique sont encore souvent utilisés uniquement comme outils de cartographie automatique, sans que la différence de nature entre les couches d'information du SIG et les calques superposés des logiciels de cartographie soit bien perçue, mais leur utilité pour la recherche va bien au-delà. La possibilité qu'ils offrent de faire des requêtes non seulement sur la dimension attributaire de l'information, mais également sur sa dimension spatiale, a changé la nature des questionnements, notamment en permettant la prise en compte de la forme et de la topologie des objets localisés.

Le premier mérite de l'introduction des nouvelles technologies de l'information dans nos domaines est certainement de nous conduire à poser des questions fondamentales qui n'ont rien à voir avec l'informatique. De même que la diffusion des SGBD dans les années 1960-1970, l'introduction des SIG a fait apparaître des insuffisances d'ordre conceptuel dans la formalisation des données, obligeant les archéologues à repenser leurs systèmes d'analyse documentaire – c'est à dire l'ensemble des opérations qui séparent l'observation d'un objet de sa représentation en termes de " données " pour les besoins du traitement. L'intégration dans un même système d'information de sources hétérogènes a entraîné ainsi une réflexion renouvelée sur les échelles spatio-temporelles et l'articulation de données interdisciplinaires.

C'est donc avec regret qu'on doit constater, une nouvelle fois, les réticences des archéologues médiévistes (à quelques exceptions près) à l'égard des méthodes d'analyse formelle, qui contrastent avec l'engagement fort de bon nombre de spécialistes de l'Antiquité et de la Protohistoire. Dans le prolongement du programme Archaeomedes, archéologues et géographes se sont associés dans des réseaux réellement interdisciplinaires (Archaedyn I et II, Transmondyn...) pour élaborer des indicateurs qui permettent de comparer, d'une époque à l'autre et d'une région à l'autre, à des échelles spatio-temporelles variables, les dynamiques des systèmes de peuplement, explorer de nouvelles voies dans le domaine de la modélisation spatiale et intégrer dans les processus d'analyse la complexité et l'incertitude des données. Les archéologues médiévistes y sont très peu présents, et c'est vraiment regrettable pour l'avenir de la discipline.

Élisabeth Zadora-Rio
 Directeur de recherche émérite,
 CNRS, UMR CITERES 7324-
 Laboratoire Archéologie et Territoires